

LANGUE FRANÇAISE ET IDENTITE CULTURELLE IVOIRIENNE

Alain Laurent Abia ABOA

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan

RESUME

Les recherches sociolinguistiques sur le français de Côte d'Ivoire décrivent une réalité complexe où le français domine, comme langue officielle, la vie publique et où cette langue entre en contact, dans la communication quotidienne des locuteurs, avec une soixantaine de langues ivoiriennes. Dans cette situation où aucune des langues ivoiriennes ne sert de moyen de communication interethnique, surtout dans les centres urbains, le français a même acquis des fonctions de langue véhiculaire et identitaire spécifiques. Car lorsqu'une communauté de locuteurs prend une conscience suffisamment nette des liens qui existent entre ses membres, des intérêts qui les unissent et de leurs attentes communes, elle peut être portée à se singulariser par sa pratique linguistique.

Mots clés : Langue française, identité culturelle, sociolinguistique, appropriation, communauté.

Sociolinguistic research on French language in Cote d'Ivoire reveal a complexed reality where French, as the official language, is used in the public life and as such gets into contact with sixty or so Ivorian languages. Under this backdrop where Ivorian languages are used as a means of interethnic communication, mostly in urban centers, French has come to be viewed as an identity, common language performing specific functions. Indeed, when a given community senses clearly the links that exist among its members, the interests binding them and their communal expectations, this may result in a peculiar linguistic expression

Keywords: French language, cultural identity, sociolinguistic, appropriation, community.

INTRODUCTION

Les études conduites selon une approche sociolinguistique (Kouadio 2008 et Kube 2005) relèvent actuellement une baisse de la compétence en français dans les pays francophones en

Afrique subsaharienne et indiquent qu'une croissance de la population liée à une politique linguistique exclusivement pro-française n'a pas eu résultats souhaités.

Même une hausse du nombre de scolarisés en Afrique subsaharienne francophone ne se traduit pas par un nombre plus important de francophones. Ce qui fait dire à Kube (2005) que des recherches approfondies sont nécessaires pour décrire la réalité linguistique de la francophonie africaine et pour étudier les raisons de la « crise du français » que l'on évoque souvent.

En Côte d'Ivoire, pays regardé comme le plus francophone en Afrique subsaharienne selon Lafage (1991) et Kube (2005), la question identitaire semble, de toute évidence, occuper une place centrale dans l'évolution de la langue française. En effet, dans ce pays, le français s'est beaucoup différencié et particularisé.

Progressivement, les Ivoiriens ont fait un tel usage du français qu'ils l'ont rendu apte à un rôle qui n'était pas le sien quelques décennies auparavant : Exprimer un état d'âme et une culture autres que ceux de la France. Le français est donc probablement en train de « s'ivoiriser »¹.

Comment la question identitaire impacte-t-elle l'évolution de la langue française dans le pays ? Cet article se penchera sur la question en analysant d'abord les facteurs de l'appropriation identitaire du français par les Ivoiriens et montrera ensuite comment la langue française est utilisée, dans ce pays, comme un moyen d'expression des spécificités identitaires et culturelles ivoiriennes

I. LES FACTEURS DE L'APPROPRIATION IDENTITAIRE DU FRANÇAIS PAR LES IVOIRIENS

Les particularités du français dépendent de son environnement linguistique et de l'usage qu'en font les locuteurs. Dans les pays africains comme la Côte d'Ivoire où le français sert, en plus de sa fonction de langue officielle, de véhiculaire interethnique et est utilisé dans les domaines occupés avant par les langues endogènes, le français se différencie davantage dans la pratique linguistique des locuteurs (Kube 2005).²

Comme le souligne Boutin (2002), le français ivoirien est devenu le « français ordinaire » de Côte d'Ivoire c'est-à-dire le français usuel qui ne suscite pas de jugement de valeur de la part de l'interlocuteur ivoirien pourvu qu'il soit francophone. Selon elle, si dans un premier temps, les écarts du français châtié étaient perçus, par la première génération

¹ Kouadio (2006 : 135) note que c'est une habitude bien ivoirienne de « tordre le cou » aux mots et expressions français pour les adapter aux besoins de la communication d'une population hétérogène privée d'un véritable véhiculaire africain tant à l'échelle du pays lui-même qu'à celui d'une ville cosmopolite comme Abidjan.

² Selon Kube (2005), dans les Etats dont la population se sert d'une ou de plusieurs langues endogènes comme langue (s) véhiculaire (s), les recherches montrent d'autres conséquences linguistiques du contact entre le français et les langues africaines. Le contact linguistique s'y rencontre plutôt dans la pratique linguistique sous la forme d'alternance de codes qui peuvent mener à des formes de mélanges linguistiques comme par exemple le « francolof » au Sénégal ou le Sango en République Centrafricaine.

d'enseignants comme des « fautes graves » à corriger, certains de ces écarts ont été néanmoins, peu à peu légitimés par le plus grand nombre. Cela a entraîné la « véhicularité » du français ivoirien, et finalement, les écarts du français de France ont fini par être revendiqués comme marque d'appartenance à la communauté ivoirienne. Le français fait donc l'objet de consensus (Boutin 2002).

Ce processus rappelle ce que G. Manessy (1993) décrit comme la « véhicularisation », différente de la « véhicularité ». *« C'est la prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celui-ci en une variété discernable et reconnue ; en ce sens la véhicularisation abolit la véhicularité »* (G. Manessy 1993).

Boutin estime cependant que les notions de véhicularisation et de véhicularité ne sont pas opposées, du moins dans le cas ivoirien qui se présente aux yeux des locuteurs, à la fois comme une langue neutre à l'intérieur de la communauté ivoirienne et comme une langue identitaire en référence au français de France.

Pour expliquer cette particularité du français de Côte d'Ivoire, on pourrait avoir recours à un concept provenant de la recherche sur l'acquisition des langues étrangères : « l'appropriation ».

En effet, le but de l'apprentissage d'une langue étrangère est entre autres de s'approprier cette langue (Kube 2005). Ce terme est utilisé dans les travaux sociolinguistiques sur le français d'Afrique pour décrire le processus par lequel les Africains s'approprient la langue étrangère et importée.

Les chercheurs l'emploient cependant de manières différentes. Chaudenson l'utilise comme terme générique pour l'apprentissage des langues et distingue entre « acquisition » pour les langues maternelles ou premières et « apprentissage » pour les langues secondes ou étrangères (Chaudenson 1993).

Manessy (1994) distingue deux formes d'appropriation ; d'une part une appropriation fonctionnelle de la langue étrangère qui lui procure « un statut de savoir spécialisé » dans des situations de communication très précises (français comme langue de l'ascension sociale, de l'ouverture au monde) et d'autre part, une appropriation vernaculaire de la langue étrangère qui en fait un moyen de communication désormais indispensable aux locuteurs (statut d'outil langagier) et qui est utilisé dans des domaines traditionnellement réservés aux langues africaines. Le phénomène d'appropriation du français par les Ivoiriens semble avoir été, de toute évidence, favorisé par un certain nombre de facteurs liés au contexte historique, à l'environnement sociolinguistique et à la politique linguistique mise en œuvre par les autorités.

1.1. Le contexte historique

Il convient d'entrée de jeu de souligner que les pays africains ont été diversement marqués par la colonisation et l'on ne peut, en aucun cas, généraliser les situations historiques, linguistiques et culturelles. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la politique linguistique mise en œuvre pendant la colonisation a sensiblement contribué au processus d'appropriation du français par les Ivoiriens.

En effet, durant la colonisation, le français a été imposé comme la principale langue de communication. Utilisé comme une superstructure linguistique³ (à l'exclusion des langues locales jugées incapables de traduire les arts et les sciences), le français, fort de son statut de langue exclusive (selon le mot de Calvet Louis Jean 1974) va être présenté comme « une chance extraordinaire » (Marc Blancpain 1967).

La langue française va donc être investie d'une mission civilisatrice en communiquant aux indigènes la civilisation rationaliste française (Boutin 2002). C'est d'ailleurs ce que confirme G. Hardy (1917) inspecteur de l'enseignement en AOF (Afrique Occidentale Française) en 1912 et grand théoricien de la pédagogie coloniale lorsqu'il écrit :

« Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre limité de moyens, et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite ; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions. » (Cité par Boutin 2002).

Ce discours sonne comme une volonté d'amener les indigènes à épouser l'idéologie coloniale. Ce qui était autrefois imposé doit maintenant être désiré.

Selon Kouadio (2008), la politique linguistique française dans les colonies était en parfaite harmonie avec l'idéologie colonialiste. La colonisation était partie intégrante de la mission civilisatrice et humaniste de la France, doctrine que le Maréchal Lyautey, alors Résident général de France au Maroc résumait en ces termes :

« La colonisation, telle que nous l'avons toujours comprise n'est que la plus haute expression de la civilisation. A des peuples arriérés ou demeurés à l'écart des évolutions modernes, ignorant parfois les formes du bien-être, le plus élémentaire, nous apportons le progrès, l'hygiène, la culture morale et intellectuelle ; nous les aidons à s'élever sur l'échelle de l'humanité. Cette mission civilisatrice, nous l'avons toujours remplie à l'avant-garde de toutes les nations et elle est un de nos plus beaux titres de gloire » (Cité par Boutin 2002).

Et le vecteur de cette mission civilisatrice ne pouvait être que le français. Offrir aux peuples colonisés le français, et avec le français, la culture française était perçu comme un devoir patriotique et une obligation morale. Mais, comme le souligne Kouadio (2008), le phénomène linguistique qui va marquer durablement la situation du français dans un pays

³ La superstructure linguistique se constitue plus lentement que l'infrastructure coloniale qui lui donne naissance.

comme la Côte d'Ivoire, c'est l'émergence de la variété dite « français tiraillé » durant cette période où le choix de la langue d'instruction semblait marquer par quelques tâtonnements et hésitations.

Cette variété est née des premières interactions langagières entre colons et populations indigènes dans trois types de situation : les lieux de travail, l'armée et l'école. On l'appelait « petit-nègre » parce que, selon l'idéologie de l'époque, il était adapté à la mentalité des Noirs. C'est, en tout cas ce que l'on peut retenir de ces mots de Delafosse (1904) :

« Les indigènes ont beau parlé notre langue, nous avons toujours beaucoup de mal à nous faire comprendre et à les comprendre ; et comme il n'est pas naturel, puisque nous nous estimons supérieurs à eux, que ce soit eux qui se mette dans notre peau, c'est à nous de nous mettre dans la leur. Il faut évidemment n'employer que les formes les plus simples des mots, mais surtout il faut n'employer que les mots que les Noirs peuvent comprendre. » (Delafosse 1904, cité par Boutin 2002).

D'après Delafosse donc, c'est la difficulté d'intercommunication entre Blancs et Noirs qui a donné naissance à cette sorte d'inter langue. Mais il essaie surtout de montrer qu'il s'agissait d'une création des Noirs, parce que leur parler le français correct serait une perte de temps (Kouadio 2008).

1.2. Les facteurs sociolinguistiques

L'appropriation du français par les Ivoiriens pourrait s'expliquer, en plus du contexte historique, par des facteurs sociolinguistiques. En effet, la Côte d'Ivoire fait partie des pays africains qui présentent une grande diversité linguistique.

Les statistiques indiquent une soixantaine de langues dans le pays. Elles peuvent être classées en quatre groupes génétiques et culturels (les Mandé, les Gour, les krou et les Kwa), faisant tous partie des langues Niger-Congo dont l'unité malgré la diversité est évidente sur les plans linguistique et culturel.

D'après le modèle de classification proposé par Heine et Reh (1983), pour classer les Etats africains selon le statut des langues nationales, la Côte d'Ivoire appartient à la catégorie des Etats sans langue dominante. Les langues locales n'ont aucune place ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Les Ivoiriens sont souvent en situation de plurilinguisme pour peu qu'ils soient issus de parents d'ethnies différentes, ou habitent une zone géographique d'une ethnie autre que la leur. Selon Boutin (2002), cette situation ne pose pas de problème particulier d'adaptation.

Sur cette situation, vient se greffer, à partir de la colonisation, une nouvelle forme de plurilinguisme du fait de l'apparition du français. Cependant, en Côte d'Ivoire, le français n'a jamais été en situation de complémentarité, selon les interactions langagières avec une seule langue dominante comme cela est le cas au Sénégal avec le wolof et au mali avec le bambara etc.

Comme le souligne Boutin, en Côte d'Ivoire, la représentation du français de France est le plus souvent celle d'une langue ancienne, rigide et véhiculant la culture française sans doute appréciée comme langue littéraire, mais qui doit être modernisée et adaptée aux réalités ivoiriennes pour être utilisée couramment en Côte d'Ivoire.

L'acquisition de la variété académique, officiellement proche du français standard de France, est motivée par la nécessité professionnelle et culturelle de communiquer avec d'autres parties du monde en toute maîtrise et assurance. Cependant, hors du contexte académique et de l'enseignement supérieur en particulier, la pression de la norme endogène est bien plus forte que celle de la norme exogène. Le français bénéficie donc d'une représentation identitaire (Boutin 2006). Ces facteurs prédisposent la communauté ivoirienne à créer de nouvelles règles pour un français ivoirien, tout en évitant de couper les ponts avec le français international.

2. LE FRANÇAIS COMME MOYEN D'EXPRESSION DES SPECIFICITES CULTURELLES IVOIRIENNES

En Côte d'Ivoire, le français est utilisé par les locuteurs pour exprimer les réalités socioculturelles de ce pays. Dans la pratique linguistique des Ivoiriens, se manifesterait donc une manière ivoirienne de voir les choses (Kube 2005). Le français présente ainsi un caractère identitaire spécifique (Moreau ; Thiam ; Bauvois 1998).

Cette langue est donc probablement en train de devenir le véhicule de valeurs expressives spécifiquement ivoiriennes.

Voici quelques exemples illustratifs de ce français cités par Clémentine Brou et Prisque Barbier (2008).

-C'est mon frère, même père, même mère

En effet, les termes *frère / sœur* sont utilisés pour exprimer le fait que l'on est issu des mêmes parents. En Côte d'Ivoire, il y a une extension de sens de ces termes. Ils sont utilisés non seulement pour indiquer les liens de sang, mais aussi pour désigner une personne qui n'est pas de la famille. Ces termes marquent ici l'affection que l'on a pour cette personne (*C'est mon frère*). Ces termes permettent aussi de créer une relation de confiance avec une personne (*On est frères*).

*-Comment ça va ? / Ça va **un peu** ?*

Le terme **un peu** met en relief le fait que dans la culture ivoirienne, on ne doit pas étaler son bien-être, son aisance. (Brou et barbier 2008).

-Demander la route / Accorder la moitié de la route.

Quand une personne rend visite à une autre, et que quelques temps après elle souhaite rentrer chez elle, elle demande « la permission » à son hôte. Ce dernier la lui accorde en lui en lui répondant « *je t'accorde la moitié de la route pour te permettre de revenir une*

autre fois ». Cela traduit l'hospitalité ivoirienne, le plaisir de recevoir et de revoir son visiteur.

-Il a versé ma figure par terre.

Cette expression est une traduction littérale du baoulé (langue Kwa de Côte d'Ivoire) qui signifie vexer, honnir, humilier quelqu'un.

Ces expressions montrent qu'en Côte d'Ivoire, le français est utilisé à la fois avec le même sens qu'en français standard mais aussi pour exprimer des réalités culturelles spécifiques au contexte ivoirien.

3. LE NOUCHI, LANGUE IDENTITAIRE IVOIRIENNE ?

L'apparition du nouchi comme variété la plus récente du français ivoirien est expliquée par les chercheurs (Kouadio 2006 et Kube 2005) par la fonction identitaire que remplit ce moyen de communication.

Le nouchi est apparu au milieu des années 1980 dans les quartiers populaires d'Abidjan et est revendiqué au départ par les jeunes de la rue, puis par les élèves et étudiants comme l'expression de leur identité.

L'avènement du nouchi a rendu plus complexe le spectre des variétés de français en Côte d'Ivoire. D'après l'enquête de Kube (2005) auprès des élèves abidjanais, le nouchi est, selon eux, l'alternative au français. L'analyse des fonctions attribuées par les élèves à cette forme linguistique fait apparaître, d'une part, un tableau très complexe du paysage linguistique ivoirien dans lequel cohabitent le français, langue officielle, les langues ivoiriennes et le nouchi et d'autre part, les raisons qui déterminent selon les élèves l'utilisation, l'apprentissage et la transmission d'une langue (Kube 2005).

Le nouchi, pour les élèves, remplit des fonctions communicatives et identitaires qui ni le français qu'ils apprennent tous à l'école, ni les langues ivoiriennes de leur répertoire linguistique ne peuvent satisfaire et qui vont bien au-delà des fonctions attribuées à une langue des jeunes.

La langue officielle, le français, est celle qui permet l'accès à la vie publique et à des postes importants dans l'administration. Il ne peut cependant pas répondre aux besoins identitaires des Ivoiriens qui voient leur identité ivoirienne mieux représentée par les langues ivoiriennes.

Or comme le relève Kube (2000), ces langues n'ont pas d'utilité dans la vie publique, parce qu'elles n'ont pas de statut officiel. Cette situation est aggravée en Côte d'Ivoire

par le fait qu'aucune de ces langues ne peut servir de moyen de communication interethnique.

Une langue qui réussirait ces deux fonctions est donc toujours recherchée par les Ivoiriens et pourrait être trouvée dans le nouchi.

CONCLUSION

La composante identitaire qui caractérise le développement linguistique en Côte d'Ivoire est indéniable. Comme le souligne Boutin (2002), le rôle identitaire du français de Côte d'Ivoire, toutes variétés confondues, est flagrant, notamment à travers la représentation du français ivoirien comme une langue homogène et unifiée malgré l'absence de reconnaissance officielle de la norme objective.

La vernacularisation du français observée en Côte d'Ivoire pourrait être considérée comme un choix délibéré de langue, une façon de montrer son appartenance à la communauté ivoirienne et un facteur important dans ce qu'on pourrait appeler « l'identité ivoirienne ».

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER, P. et Brou, D. (2008) Unité linguistique et diversité culturelle : le français en Côte d'Ivoire, Revue Didaxis-Dipraling, Université Paul Valéry, Montpellier III

BOUTIN, B. (2002), Description de la variation : étude transformationnelle des phrases du français de Côte d'Ivoire, thèse de doctorat, université Grenoble III

CALVET, L. J. (1974) *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

CHAUDENSON, R. (1993), « La typologie des situations de francophonie » in D. de Robillard et M. Beniamino (éds).

DELAFOSSÉ, M. (1904), *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés en Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*, Paris, Ernest Leroux.

HARDY, G. (1917), *Une enquête morale : l'enseignement en AOF*, Paris, Armand Colin

KOUADIO, N. J. (2008). « le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène » in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, Paris, n°40/ 41.

KOUADIO, N. J. (2006), « le nouchi et les rapports dioula/ français », In *revue des observatoires du français contemporain en Afrique*, n°21, Institut de Linguistique Française.

KUBE, S. (2005), *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan.

LAFAGE, S. (1991), « L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation du français ? » In *Langue française*, 95-105

MANESSY, G. (1993), « Vernacularité, vernacularisation » in D. de Robillard et M. Benimino (eds).

MOREAU, M. et all (1998), « Le marquage identitaire dans le français d'Afrique : Etude exploratoire au Sénégal » in Calvet et Moreau (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Erudition.

